

**BULLETIN D'INFORMATION DE  
L'ASSOCIATION DÉMOCRATE-CHRÉTIENNE  
DE CONFIGNON**

**100 ANS DU PDC**

Cette année, le Parti démocrate-chrétien genevois fêtera le centième anniversaire de sa fondation, plus spécialement lors d'une grande manifestation publique, le 10 octobre, à Palexpo.

Ce sera l'occasion de rappeler que notre parti est né des difficultés politico-religieuses de la fin du siècle dernier, à l'époque du Kulturkampf, lorsque les catholiques genevois durent lutter pour conserver les libertés religieuses qui leur avaient été garanties par le Traité de Turin en 1816, au moment du rattachement des Communes réunies à Genève.

Or, la commune de Confignon faisait partie de celles-ci et elle a connu précisément ces difficultés. C'est dire que nous nous sentons concernés très directement par cette commémoration.

Aujourd'hui, le climat politique a heureusement changé et le problème religieux ne constitue plus un sujet de conflit. Il reste pour nous cependant la volonté de travailler sans cesse, comme nos prédécesseurs, à la réalisation de la concorde entre les citoyens, et cela dans ce cadre de Confignon qui est le nôtre.

En effet, c'est au sein d'un mouvement communal qu'est né notre parti, raison pour laquelle il a toujours porté beaucoup d'intérêt à cette cellule fondamentale de notre système démocratique qu'est la commune.

Jean BABEL  
Ancien conseiller d'Etat

## L'URBANISATION DE CRESSY: DES IMPLICATIONS IMPORTANTES POUR NOTRE COMMUNE

Parmi les nombreuses préoccupations de l'Exécutif communal, le dossier concernant l'urbanisation de Cressy est sans doute celui qui retient le plus d'attention.

Le schéma directeur a été accepté et le plan des futures routes dressé. Celles-ci, servant également de voiries de chantier, devront être équipées préalablement. Des requêtes en autorisation de construire seront introduites prochainement. Les plans localisés de quartier devraient être élaborés ces prochains mois. Aucune modification importante ne sera apportée aux chemins de Carabot et de Cressy qui peuvent supporter le trafic voitures des deux premières étapes de construction.

Ces infrastructures coûtent cher à notre commune si l'on songe qu'il faudra également prévoir une école pour recevoir les enfants dès la fin de la réalisation des premiers immeubles.

Le Département des travaux publics prend dès maintenant toutes les mesures nécessaires pour une desserte cohérente du quartier par les transports publics espérant ainsi limiter au minimum un trafic véhicules peu souhaité (vitesse limitée à 30 km/h sur l'ensemble du périmètre).

Les autorités d'Onex, très soucieuses au regard des nuisances causées par ces nouvelles constructions n'amenant en contrepartie aucun apport fiscal supplémentaire, ont proposé à notre Commune une modification de nos limites communales visant à rattacher le futur quartier de Cressy à Onex (en échange d'une surface de terrain équivalente dans une autre région). On peut comprendre les préoccupations de nos amis onésiens qui possèdent toutes les infrastructures nécessaires en vue d'accueillir une nouvelle population estimée à 1.200/1.500 personnes. Alors qu'à Confignon, la décentralisation de ce quartier va poser de gros problèmes.

Cependant, il faut également tenir compte de la sensibilité de la population quant à l'intégrité de nos limites communales et surtout aux difficultés causées aux Confignonnois du quartier de Cressy qui pourraient se retrouver enciavés. Le problème est

complexe. Une étude préalable, financée par nos deux communes, nous permettra mieux, en temps, utile, de prendre une décision en toute connaissance de cause.

Notre fraction devra donc mener une réflexion approfondie sur ce sujet, son avis n'en sera que plus prépondérant.

Maurice BERTHET

Maire

#### HOMMAGE A ANTOINE BESSON

Le Parti démocrate-chrétien de Confignon a eu la grande peine de perdre l'un de ses dévoués et très fidèle membre en la personne de **Monsieur Antoine BESSON**, conseiller municipal puis Adjoint au Maire de notre Commune de 1943 à 1967.

Monsieur Besson a démontré un total dévouement à notre Commune. Il fut aussi Capitaine de notre Compagnie des sapeurs-pompiers, c'est dire tout l'intérêt et le souci qu'il portait aux affaires publiques.

Homme de bon conseil, toujours affable, Monsieur Besson laisse dans notre Commune le plus bel exemple et le souvenir d'un militant fidèle.

Que son épouse et son fils, plus particulièrement notre ami Edouard, également ancien conseiller municipal, soient assurés de toute notre sympathie.

#### NOUVEAUX PRESIDENTS

**M. Gabriel PRAZ** a transmis le flambeau de la présidence du PDC de Confignon à **M. Jean BORELLA**. Que le premier reçoive nos chaleureux remerciements pour son travail qui a été très apprécié. Quant à **J. Borella**, nous lui souhaitons plein succès dans sa fonction. Félicitations à notre ami **M. Michel MARTI**, nouveau président du Conseil municipal.

## L'ACTIVITE DE NOS REPRESENTANTS AU CONSEIL MUNICIPAL

- 10.12.1991      motion pour l'étude de l'utilisation future et rationnelle des bâtiments communaux actuels, soit mairie, ancienne école, nouvelle salle communale, maison dite "Briefier";
- 22.10.1991      motion pour demander qu'en cette année du 700e anniversaire de la Confédération un montant supplémentaire de 30.000.- soit attribué à l'aide sociale passant ainsi de 70.000.- à 100.000.- (boni prévu alors env. 1.000.000.-);
- 24.11 1991      proposition d'installer dans divers endroits stratégiques des "Roby Dog" permettant aux propriétaires de chiens de déposer en des lieux précis les crottes de leurs protégés. Cette initiative a été appréciée par l'ensemble de la population;
- 24.3.1992      au vu des nouvelles exigences cantonales et fédérales en matière de Protection civile, notre section a demandé si les infrastructures coûteuses prévues dans le cadre de la construction de la salle communale ne pourraient pas être allégées;
- lors de la même séance, nos conseillers s'inquiètent de ce que les mesures de protection de l'environnement soient bien respectées, notamment en ce qui concerne l'évacuation de l'air vicié sortant du tunnel de l'autoroute côté Confignon;
- 28.4.1992      nos conseillers attirent l'attention du Conseil sur les dangers de circulation au chemin de Chaumont et demandent que des mesures de sécurité efficaces soient réalisées dans les meilleurs délais.